

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
Groupe Dauphiné Libéré

Objet : non respect du repos hebdomadaire

Veurey, le 27 juillet 2004

Monsieur,

Pour la deuxième fois dans l'entreprise, nous vous interpellons sur le non respect du Code du travail concernant le repos hebdomadaire pour l'encadrement.

Il ne s'agit pas d'une erreur malheureuse, mais d'une organisation délibérée de la Direction pour gérer ainsi le sous-effectif de l'encadrement pendant les vacances d'été.

Nous vous demandons de mettre fin à cette dérive immédiatement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :
M. Pierre Boutonnet, Inspecteur du Travail
Affichage